

Lettre envoyé par la direction de l'usine SFR de Cholet aux requis du travail obligatoire aux usines Telefunken de Zehlendorf. (Retranscription effectuée par Emmanuel de Chambost d'après un original fourni par Lucien Delette). Le signataire de cette lettre est Marcel Cauchy, directeur de l'usine de Cholet.

Cholet, le 15 décembre 1943

Mon Cher Ami,

Je ne voudrais pas laisser passer cette fin d'année, sans vous adresser au nom de l'entreprise toute entière, ses vœux très sincères pour 1944.

Et surtout, celui qui vous est, certes, le plus cher, que l'année nouvelle voit votre retour dans votre foyer. Vous savez les démarches que poursuit à cet effet depuis de longs mois la direction de notre Usine, à CHOLET comme à LEVALLOIS ; Elles sont restées longtemps infructueuses ; aujourd'hui, sans vouloir donner d'espairs chimériques, je crois pouvoir vous laisser espérer que vous reprendrez bientôt votre place parmi nous.

Elle vous a toujours été conservée ; le Comité Social n'a cessé de se considérer comme représentant non seulement les électeurs qui l'avaient désigné, mais aussi les Absents partis à l'étranger. La commission de l'Entr'Aide, sous la direction de Mr. Werner, s'est plus spécialement occupé d'assurer la liaison avec vous et vos familles. Chaque semaine, une permanence les accueille à l'usine, où elles viennent toujours plus nombreuses, nous faire part des lettres récemment reçues, nous confier leurs espoirs, leurs besoins et les vôtres. Il nous est alors possible de soulager celles qui souffrent et d'avoir de vous des nouvelles fraîches.

Parfois, trop rarement, hélas, un permissionnaire nous parle de votre existence quotidienne. Nous avons su, ainsi, le bon moral que vous conservez tous, en toutes circonstances et nous nous en sommes réjouis, car c'est la seule attitude digne d'une âme courageuse, la seule aussi qui permette de subir sans en pâtir réellement, les épreuves que chacun doit traverser au cours de sa vie.

Pour qu'elles ne soient pas trop pénibles, nous avons cherché à soulager autant que possible vos besoins les plus urgents. Les colis de vêtements, résultat de collectes de points de textiles dans l'Usine et surtout, d'achats faits un peu partout par la Sirection, vous auront permis, nous l'espérons, de ne pas trop souffrir du froid. Les vivres qui vous ont été envoyées directement, ou adressées à vos familles comme ce fut le cas récemment pour les haricots ont sans doute amélioré votre ravitaillement. Surtout les livres que nous expédions aujourd'hui, et les jeux qui vous parviendront sous peu, seront, croyons-nous, d'un bon secours pour passer les longues soirées de Janvier.

Vos familles n'ont pas été oubliées. La Direction s'est toujours empressée de secourir ceux des vôtres qui se trouvaient dans la détresse. Jusqu'au mois dernier, le demi-salaire qui leur était versé les aidait à vivre ou leur permettait d'améliorer vos colis ; une loi récente vient, comme vous le savez, d'interdire ce versement pour ne pas susciter de jalousie et de mécontentement chez les prisonniers transformés. Il a bien fallu s'incliner devant cette décision gouvernementale ; au moins pouvez-vous être sûrs que vos familles ne seront pas plogées dans le besoin par votre absence ; nous les aidons à constituer un dossier pour obtenir la délégation familiale., et nous veillerons à ce que nulle de celles qui peuvent y prétendre n'en soit frustrée.

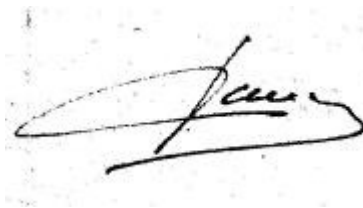
La Direction a tenu, de son côté, à vous montrer que si elle n'avait plus le droit de vous verser un salaire, elle vous comptait toujours parmi son personnel, au même titre que les présents : elle a décidé de vous faire bénéficier de la prime de fin d'année, Trois cents francs pour un célibataire, , une allocation supplémentaire de 100 frs par enfant à charge pour les pères de famille, seront versés à la fin de ce mois aux précédents bénéficiaires de demi-salaire.

Ne croyez surtout pas que cette lettre vous soit adressée pour mettre en valeur une vaine émunération de tout ce que nous considèrerions comme de généreuses largesses. Tout ce qui a pu être fait pour vous, nous l'avons considéré comme un dû, et j'ai maintes fois regretté que les circonstances ne me permettent pas d'en faire davantage.

J'ai voulu, en vous mettant au courant de nos efforts pour améliorer votre sort au cours de l'année écoulée, vous montrer que vous n'étiez pas oublié, que vous comptiez toujours pour nous et parmi nous, que chacun ici était de cœur avec vous dans votre exil.

Je forme des vœux ardents, et je vous le répète, très confiants pour que mes efforts aboutissent à bref délais et vous ramènent en bonne santé physique et morale, grandis par une épreuve, prêts à jouer votre rôle d'hommes et de citoyens dans notre Pays qui a besoin de vous, et qui, lui aussi, compte sur vous.

Le Président  
du Comité Social Provisoire d'Entreprise  
Directeur de l'Entreprise

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, possibly 'Jean', written over a faint, illegible stamp or background.